



Comité des transports

Procès-verbal 14

Le mercredi 2 décembre 2020

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par le projet de loi 197, soit la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*.

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 9 décembre 2020 dans le rapport no 14 du Comité des transports.*

Présents : Président: Councillor T. Tierney
 Vice-Président: Councillor J. Leiper
 Conseillers: G. Darouze, D. Deans, L. Dudas, E. El-Chantiry, M. Fleury, A. Hubley, C. Kitts, M. Luloff, S. Menard

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 12 - 2 novembre 2020

Procès-verbal 13 - le 16 novembre 2020 (réunion extraordinaire)

CONFIRMÉ

Services généraux

1. Budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 - Comité des transports

ACS2020-FSD-FIN-0023

À l'échelle de la ville

Recommandation du rapport

Que le Comité des transports examine les sections pertinentes des Budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement de 2021 et qu'il présente ses recommandations au Conseil, siégeant à titre de Comité plénier, aux fins d'examen lors de sa réunion prévue du 9 décembre 2020.

Le Comité assiste à une présentation détaillée (dont une copie est conservée au greffe municipal) sur la portion du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations 2021 qui lui est attribuée. Cette présentation est donnée par les personnes suivantes :

Laila Gibbons, directrice, Services des routes et stationnement, Direction générale des travaux publics et de l'environnement (DGTPE);

- Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, Services des finances municipales, Direction générale des services des finances;
- Phil Landry, directeur, Services de la circulation, Services des transports, Direction générale des transports;

- Vivi Chi, directrice, Planification des transports, Services des transports, Direction générale des transports;
- Yan St-Louis, directeur, Services du parc automobile, Direction générale des services novateurs pour la clientèle (DGSNC);
- Carina Duclos, directrice, Services d'infrastructure, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE).

Les membres du personnel suivants sont également présents pour répondre aux questions :

- John Manconi, directeur général des Transports;
- Valerie Turner, directrice générale des Services novateurs pour la clientèle;
- Wendy Stephanson, cheffe des finances, DGSF;
- Steve Willis, directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique;
- Scott Caldwell, gestionnaire de secteur, Transitway et Stationnement, DGTPE.

Le Comité reçoit ensuite les intervenants suivants, qui présentent leurs opinions et suggestions sur la portion du budget municipal 2021 allouée au Comité :

Ken Holmes* aborde les conséquences du sous-financement de l'entretien de l'infrastructure, indiquant que le report de l'entretien des routes est une solution à court terme ayant des répercussions à long terme. Il parle également des conséquences si rien ne change et propose des améliorations.

Angela Keller-Herzog, Community Associations for Environmental Sustainability, exprime ses inquiétudes quant aux changements climatiques et souligne qu'aucun des véhicules de remplacement du parc mentionnés dans le rapport n'est électrique. Elle presse la Ville de réexaminer la question.

Emilie Grenier, Écologie Ottawa, appuie les commentaires de la précédente intervenante, insistant sur la nécessité d'introduire des véhicules électriques

dans les Services du parc automobile.

Le Comité des transports approuve sa portion du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations 2021, dans sa version modifiée par les motions suivantes :

Motion

Motion du conseiller J. Leiper

ATTENDU QUE le 4 novembre 2020, le Conseil a reçu et déposé le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 (ACS2020-FSD-FIN-0023) et les livres budgétaires associés;

ATTENDU QU'une version révisée du budget provisoire de 2021 du Comité des transports a été publiée avec l'ordre du jour du Comité, y compris les modifications aux pages 34 et 77 du livre budgétaire complet comme décrit dans le tableau annexé à cette motion;

ATTENDU QUE consécutivement à la publication de l'ordre du jour du Comité des transports, une autre modification a été apportée nécessitant le remplacement de la carte figurant à la page 108 du livre budgétaire par la carte révisée ci-jointe;

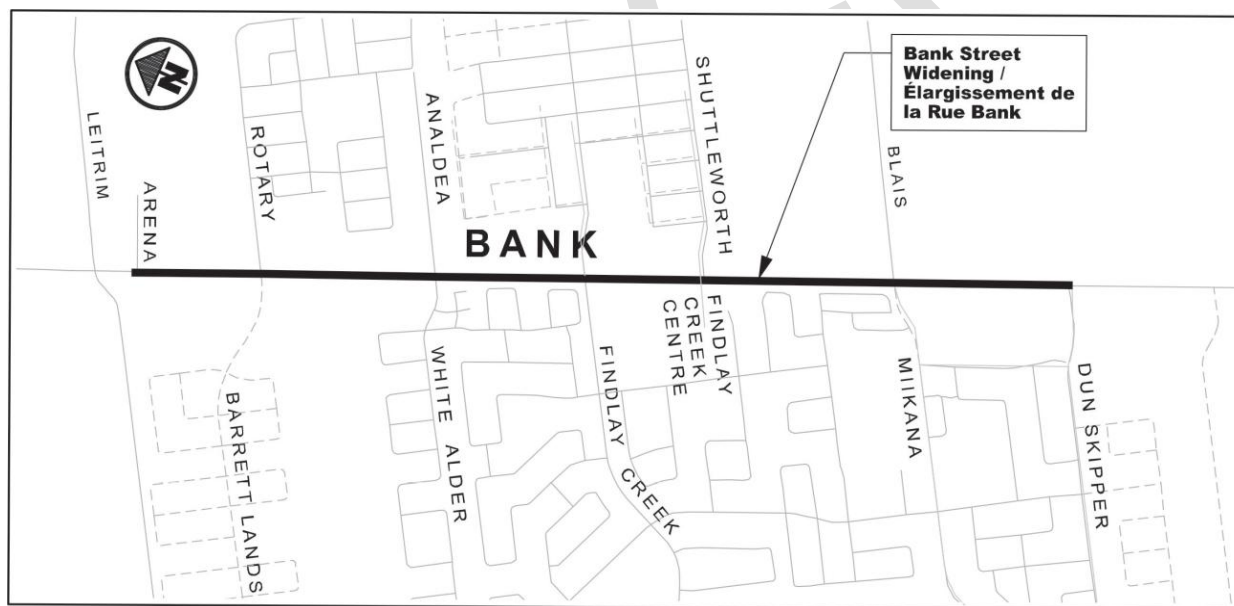
PAR CONSÉQUENT IL EST RÉSOLU QUE le Comité des transports reçoive et examine la version révisée du budget provisoire de 2021 du Comité des transports, y compris la carte révisée du projet d'immobilisations 903163 (rue Bank – du chemin Leitrim à la promenade Dun Skipper) qui figure à la page 108.

Tableau : Résumé des modifications au document du budget provisoire du Comité des transports

Secteur de service	Anglais seulement (N° de page)	Anglais-français condensé (N° de page)	Modification / Mise à jour
Services de la	34	S. O.	Besoins en ressources opérationnelles :

circulation			notes explicatives – Changements mineurs à la mise en page
Services des transports	77	S. O.	Budget des immobilisations – Renseignements sur le projet – Section mise à jour pour préciser les projets sous la ligne
Services des transports	108	S. O.	Budget des immobilisations – Renseignements sur le projet – Mise à jour selon le compte de projet 903163

Carte révisée (Projet 903163 – Rue Bank – Chemin Leitrim à promenade Dun Skipper)



ADOPTÉE

Motion

Motion du conseiller J. Leiper

Que le Comité des transports recommande au Conseil, siégeant en comité plénier, d'approuver son budget de fonctionnement et d'immobilisations

provisoire de 2021 comme suit :

1. **Budget de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, comme suit :**
 - a) **Bureau de la directrice générale et Services de soutien aux activités – Besoins en ressources de fonctionnement (page 2);**
 - b) **Services des routes, comme suit :**
 - i) **Frais d'utilisation (page 5);**
 - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (page 4);**
 - c) **Services du stationnement, comme suit :**
 - i) **Frais d'utilisation (pages 8 à 12);**
 - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (page 7);**
2. **Budget de la Direction générale des transports, comme suit :**
 - a) **Services de la circulation, comme suit :**
 - i) **Frais d'utilisation (pages 15 à 17);**
 - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (page 14);**
 - b) **Besoins en ressources de fonctionnement de Planification des transports (page 19);**
3. **Direction générale des services novateurs pour la clientèle, budget des Services du parc automobile, comme suit :**
 - a) **Frais d'utilisation (page 22);**
 - b) **Besoins en ressources de fonctionnement (page 21);**
4. **Budget des immobilisations du Comité des transports (pages 23 à 26) [projets énumérés aux pages 42 à 133, incluant les pages révisées 77 et 108].**

ADOPTÉE, avec la dissidence des conseillers S. Menard et J. Leiper

concernant les lignes suivantes dans le budget des immobilisations :

- Projet d'immobilisations 903159, promenade de l'Aéroport (Brookfield - Hunt Club) – Page 107
- Projet d'immobilisations 903163, rue Bank (Leitrim à Dun Skipper) – Page 108
- Projet d'immobilisations 907405, promenade Strandherd, phase 2 (Maravista à Jockvale) – Page 110

Articles des Conseillers

Conseillère J. Sudds

2. Panneaux d'arrêt toutes directions à l'angle des avenues Canadian Shield et Great Lakes et à l'angle de l'avenue Canadian Shield et de la voie Maritime

ACS2020-OCC-TRC-0019

Kanata Nord (4)

Recommandation du rapport

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver l'installation de panneaux d'arrêt toutes directions à l'angle des avenues Canadian Shield et Great Lakes et à l'angle de l'avenue Canadian Shield et de la voie Maritime.

ADOPTÉE

Conseiller M. Fleury

3. Acquisition d'une partie de la propriété du 300, privé Wiggins de logement communautaire d'Ottawa pour y installer des panneaux d'arrêt toutes directions
- ACS2020-OCC-TRC-0020 Rideau-Vanier (12)
-

Recommandations du rapport

Que le Comité des transports recommande au Conseil :

- 1. de demander au personnel du Bureau des biens immobiliers municipaux d'acheter la propriété nécessaire au 300, privé Wiggins, qui appartient à Logement communautaire d'Ottawa, moyennant une contrepartie symbolique, pour permettre l'installation de panneaux d'arrêt toutes directions à l'angle sud du croissant Chapel et du privé Wiggins; et**
- 2. d'approuver l'adoption d'un règlement municipal visant à établir ces terrains en routes publiques et à les affecter à l'utilisation publique; et**
- 3. d'approuver le financement des coûts associés à cette initiative à partir des fonds du projet de réfection de l'avenue Mann, du chemin Range, de la rue Templeton et de l'avenue Russell (compte no 908835); et**
- 4. d'approuver l'installation de panneaux d'arrêt toutes directions, à l'intersection de la rue Chapel et du privé Wiggins. Les coûts de l'installation des panneaux de signalisation, des panneaux avertisseurs et du marquage sur la chaussée seront financés par le budget consacré aux mesures temporaires de modération de la circulation du quartier 12.**

Avant les questions au personnel, le conseiller Fleury présente son rapport et

met sa demande en contexte.

Les membres du personnel suivants sont présents pour répondre aux questions :

- Steve Willis, directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique;
- Carina Duclos, directrice, Services d'infrastructure, DGPIDE;
- John Manconi, directeur général des Transports;
- Phil Landry, gestionnaire, Services des transports, Direction générale des transports;
- Wendy Stephanson, cheffe des finances, Direction générale des services des finances.

Au terme de la période de discussion et de questions du personnel, la motion suivante est présentée pour permettre au conseiller concerné de travailler sur les options de financement avec le personnel.

Motion No. TRC 2020-14/3

Motion du conseiller G. Darouze

IL EST RÉSOLU QUE ce point soit reporté à la réunion du Comité des transports du 3 février 2021.

REPORT ADOPTÉ

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

1. Conseiller M. Fleury

La société *TCU Development* réalise actuellement des projets d'aménagement sur quatre sites dans le village Robinson du quartier Rideau-Vanier. La réalisation conjointe de ces quatre projets sur une petite rue résidentielle a suscité d'importantes préoccupations chez les résidents en matière de bruit, de circulation automobile et de stationnement. Les problèmes engendrés par les

travaux sont d'autant amplifiés par le fait que nombre de résidents travaillent maintenant à partir de la maison.

Depuis le début du processus de demande, par l'entremise de consultations publiques, de réunions, d'appels téléphoniques, de requêtes et d'échanges avec les représentants, mon bureau a relevé un certain nombre de problèmes de constructibilité, qu'il s'agisse du plan de gestion de la circulation automobile, de préoccupations au sujet du déneigement, du stationnement et de l'espace réservé aux travaux (tous trois soulevés durant l'élaboration du plan d'implantation) et des répercussions sur la très petite collectivité du village Robinson.

Je souhaite ici souligner ce qui suit à cet égard :

- la prise en compte de l'incidence sur la communauté;
- le plan global de constructibilité;
- le fait que tous les travaux ont débuté simultanément. Si les travaux s'étaient au contraire échelonnés dans le temps, les répercussions de l'emplacement des roulottes, ou les préoccupations relatives au droit de passage ou au stationnement n'auraient pas été aussi problématiques.

Mesures prises par mon bureau ou par le personnel pour atténuer les problèmes :

- Instaurer un plan de permis de stationnement inédit visant à accommoder le plan de gestion de la circulation, qui incluait le retrait de plus de 24 espaces de stationnement. Cette mesure a été mise en place par l'entremise de mon bureau, du personnel de ServiceOttawa, des Services de gestion de la circulation, de TCU (pour s'assurer du paiement) et des résidents.
- Aider à négocier une entente avec l'Université d'Ottawa pour ses propres entrepreneurs, car rien n'était prévu en matière de stationnement, ce qui incluait veiller entre autres à ce que l'accès à ce stationnement soit interdit aux roulottes comme le souhaitait TCU qui n'avait aucun endroit où garer ses roulottes.
- Répondre aux multiples plaintes, courriels et appels téléphoniques des résidents au sujet du stationnement, des entrées obstruées, de la saleté, du

- désordre, des préoccupations relatives à la visibilité, du déplacement (puis de l'obstruction) d'un arrêt de Para Transpo, du bruit des moteurs qui fonctionnent au ralenti, des bruits reliés aux travaux;
- Veiller à ce que l'entrepreneur prenne les moyens appropriés (sur papier, par courriel) pour informer les résidents sur les travaux de démolition, le stationnement, etc.;
 - Demander des roulottes plus petites (ce qui était possible d'après l'entrepreneur) puis gérer le problème de l'installation de roulottes sur la route sans permis appropriés;
 - Résoudre les problèmes liés aux roulottes : où les installer, leur nombre, les préoccupations liées à l'obstruction des entrées, au stationnement, etc.;
 - Modifier les heures de stationnement, apaiser les préoccupations constantes des résidents concernant le stationnement pour leurs invités, leurs propres résidences, etc.;
 - Gérer le problème du suraménagement en général : tous les sites d'aménagement sont trop vastes pour les propriétés et cela n'a pas été pris en compte pour la construction.

De nombreuses villes canadiennes s'efforcent de trouver des moyens d'améliorer la coordination de la constructabilité. Que peut apprendre la Ville d'Ottawa de projets d'aménagement complexes comme ceux des projets de TCU au village Robinson afin de réduire l'incidence des travaux de construction sur les résidents actuels et de transférer à l'entrepreneur davantage de responsabilités en matière de coordination du projet?

2. Conseiller M. Luloff

Que le personnel dresse une liste des demandes de service, par quartier et par type, pour les opérations d'hiver des années 2017-18, 2018-2019 et 2019-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 47.

Coordonnatrice du comité

Président

ÉBAUCHE